



# CLEVELAND

Province de Québec  
MRC du Val-Saint-François  
Municipalité du Canton de Cleveland

---

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 594 RELATIF À  
LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

---

## **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC** EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 13  
février 2023, le RÈGLEMENT NUMÉRO 594 intitulé :**

**RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

Le Règlement numéro 594 est disponible au bureau de la municipalité situé au 292, chemin de la Rivière, à Cleveland, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Canton de Cleveland, ce 25 avril 2023.

**Martin Lessard**  
Directeur général/greffier-trésorier  
Municipalité du Canton de Cleveland